

LICENCE 1 STAPS

RENTRÉE 2018/2019



LE MOT DU DOYEN

- **DIDIER DELIGNIÈRES**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

RESPONSABLE LICENCE 1

- **ROBIN RECOURS**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

- **ANCIENNE ET MODERNE**

- **FONDATION (1289)**
- **FUSION (2015)**

- **SITE COMPLEXE**

- **17 COMPOSANTES**
- **4 MUSÉES**
- **1 JARDIN BOTANIQUE**
- **INSTALLATIONS SPORTIVES**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

UFR STAPS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES APS

- **ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE**
 - **SCIENCES DE LA VIE**
 - **SCIENCES HUMAINES**
 - **ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE VS. SUPÉRIEUR

- **ATTITUDES ATTENDUES EN COURS**
 - **TRAVAIL**
 - **RESPECT**
 - **DISCIPLINE**
 - **AUTONOMIE**

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

LE PLAGIAT



- **VOS TRAVAUX UNIVERSITAIRES S'APPUIERONT FORCÉMENT SUR DES SOURCES DOCUMENTAIRES.**
- **OMETTRE DE CITER SES SOURCES EST UNE VIOLATION DE L'ÉTHIQUE UNIVERSITAIRE.**

Contexte

Études

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

- **ON DOIT CITER SES SOURCES CHAQUE FOIS...**

- **1. QUE L'ON UTILISE**

- MOT POUR MOT UN PASSAGE, UNE PHRASE OU UNE PARTIE DE PHRASE
- ISSUE D'UNE SOURCE EXTERIEURE;

- **2. QUE L'ON S'APPUIE SUR LES DONNÉES,**

- LES RÉSULTATS OU LES STATISTIQUES
- PROVENANT D'UNE SOURCE EXTÉRIEURE;

- **3. QUE L'ON RÉSUME OU PARAPHRASE**

- UNE IDÉE, UN CONCEPT OU UN PASSAGE
- PROVENANT D'UN AUTRE TEXTE;

- **4. QUE L'ON TRADUIT**

- UN PASSAGE TIRÉ D'UN TEXTE EN LANGUE ÉTRANGÈRE.

- **BREF, DÈS QU'UNE SOURCE EXTÉRIEURE**

- CONTRIBUE À L'ARGUMENTATION D'UN TEXTE,
- IL FAUT LE MENTIONNER.

[Contexte](#)

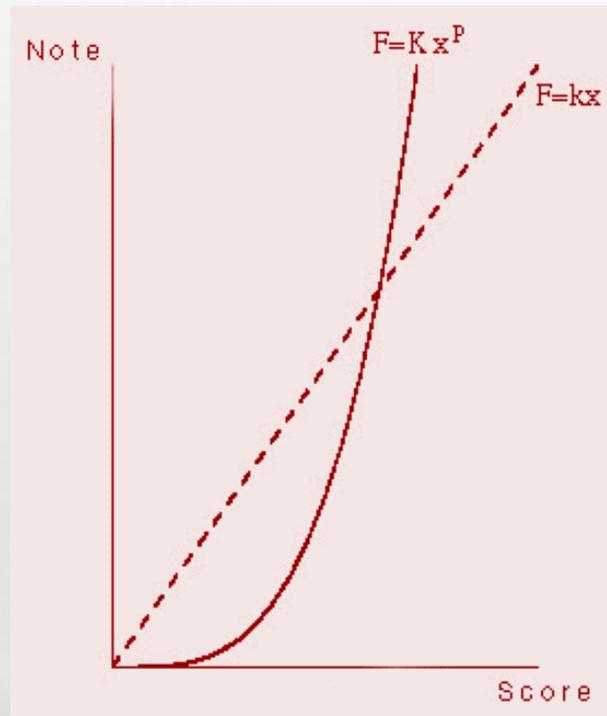
[Etudes](#)

[Après la L1](#)

[Carrefour E0](#)

[Contacts](#)

LES BARÈMES NON-LINÉAIRES



- **BARÈME NON-LINÉAIRE**
 - **LA NOTE AUGMENTE PEU AVEC LES PREMIÈRES BONNES RÉPONSES,**
 - **PUIS DE PLUS EN PLUS VITE LORSQUE LE NOMBRE DE BONNES RÉPONSES S'ACCROÎT**
- **BUTS**
 - **MINIMAS À RÉALISER POUR VALIDER UNE UE**
 - **VALORISER LES BONNES COPIES**

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

DIRECTION DES ÉTUDES

- **DOMINIQUE HALLART**



[Contexte](#)

[Etudes](#)

[Après la L1](#)

[Carrefour E0](#)

[Contacts](#)

DIRECTION DES ÉTUDES

C'est l'organisation de vos études en relation
avec le Service Scolarité

- Calendriers
- Emplois du temps
- Listes

CALENDRIER LICENCE 1 2018/2019

2018			2019									
Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Semaine A: cours magistraux massés + TD
Semaine B: cours magistraux massés + TD + Carrefour: "évaluation Orientation" } A confirmer avec l'organisation future prenant en compte les nouvelles maquettes.

Semaine C et D: Enseignements massés de spécialités sportives (TP + TD)

Début des semestres Impairs: 1 octobre 2018

SALLÉS	Semestres impairs	Semestres pairs
Lundi	11	11
Mardi	11	11
Mercredi	11	11
Jeudi	11	11
Vendredi	11	11
Samedi	11	11

PULSR

	Semestres impairs	Semestres pairs
Lundi	10	11
Mardi	10	11
Mercredi	10	11
Jeudi	10	11
Vendredi	10	11
Samedi	10	11

Suspensions de cours/stages :

Stage d'automne

-Du samedi 27 octobre 2018 après les enseignements au lundi 5 novembre 2018 au matin

Stage de février

-Du samedi 23 février 2019 après les enseignements au lundi 4 mars 2019 au matin.

Vacances UFR

Vacances de Noël

-Du vendredi 21 décembre 2018 après les enseignements au lundi 7 janvier 2019 au matin.

Vacances de printemps

-Du samedi 20 avril 2019 après les enseignements au lundi 29 avril 2019 au matin.

Vacances d'été

-Du jeudi 25 juillet 2019 au lundi 26 août 2019 au matin.

Jours d'appui: Non défini par l'UM (probable 2017/8 et 31/06/19)

Journée Portes Ouvertes: Date à définir

Information périodes d'examen Semestres Impairs:

Licence 1: les 7 et 8 janvier 2019

INFORMATION AUX ÉTUDIANTS FORCE DE LOI

- Site internet UFR STAPS
 - ENT
 - Mail étudiant
- Affichage: panneaux à l'entrée de l'UFR STAPS

COMMUNICATION ENTRE LES ÉTUDIANTS ET LA DE (DIRECTION DES ETUDES)

Sur RDV : Monsieur HALLART

dominique.hallart@umontpellier.fr

Signalez les erreurs à la DE !

staps-diretudes@umontpellier.fr

LE JURY

Le jury est souverain, il est inutile de demander à revoir une copie dans l'espoir qu'une note soit reconsidérée. Seules les erreurs techniques et administratives sont prises en compte par le jury.

EMPLOIS DU TEMPS

- Attention aux ajustements de maquettes pour les redoublants (nombre d'heures par UE, intitulés, contenus ...)
- Attention aux coquilles, ajustements et changements de dernière minute

INFOS GÉNÉRALES

Responsable des Spécialités Sportives

Monsieur DUMAZERT

frederic.dumazert@umontpellier.fr

Responsable des Activités Complémentaires

Monsieur RICHARD

thierry.richard@umontpellier.fr

STATUTS PARTICULIERS

Etudiants Erasmus

Responsable : Monsieur LAGARDE

Suivi administratif : Madame TAYLOR sandrine.taylor@umontpellier.fr

Tutorat

Responsable : Monsieur LAGARDE julien.lagarde@umontpellier.fr

Salariés

Suivi administratif : Madame PEIXOTO stephanie.peixoto@umontpellier.fr
ou staps-licence@umontpellier.fr

Situation de handicap

Responsable : Madame ZORDAN sandra.zordan@umontpellier.fr

Sportifs de Haut Niveau

Responsable : Monsieur BESSON pierre.besson@umontpellier.fr

Suivi administratif : Madame PEIXOTO stephanie.peixoto@umontpellier.fr

STATUT HAUT NIVEAU

L'Université de Montpellier a mis à votre disposition un lien pour demander ou renouveler votre statut de sportif de Haut Niveau

<http://www.umontpellier.fr/campus/sport>

Onglets : Sportif de Haut Niveau puis questionnaire en ligne

PROCÉDURE CONVENTION DE STAGE

- Chaque étudiant doit saisir sa convention de stage dans l'application P-Stage, via l'ENT et l'imprimer en 3 exemplaires. Il devra se munir au préalable du N° de SIRET et du code APE/NAF de l'organisme d'accueil. Si l'organisme ne possède pas de n° de SIRET, il devra se présenter au service de la scolarité.
- Les 3 exemplaires de la convention doivent être signés par l'organisme d'accueil et l'étudiant, puis, être remis à l'enseignant en charge des stages de la spécialité sportive. Une fois signés par le responsable et le Directeur de l'UFRSTAPS le stage peut alors débuter.
- Le stage peut s'effectuer de façon semestrielle ou annuelle.
- La gratification est obligatoire dès lors que le stagiaire est présent dans l'organisme d'accueil plus de 308 heures, même de façon non continue.
En dessous de ce seuil de durée, la gratification reste facultative pour l'employeur.

PÉRIODES DE STAGE ET DÉPÔT DES CONVENTIONS

La durée minimale du stage par semestre est fixée par les maquettes de votre spécialité

Convention non enregistrée = Stage non autorisé = Absence de couverture sociale en cas d'accident = Note 0

L'attestation de fin de stage et le dossier sont aussi à remettre au responsable du stage de la spécialité sportive dans les délais qu'il vous aura communiqué.

Gestion pédagogique des stages : enseignant en charge des stages dans votre spécialité sportive

Gestion administrative des stages : La scolarité

Périodes de stage et dépôt des conventions

La durée minimale du stage est de 30H par semestre

Convention non enregistrée = Stage non autorisé = Absence de couverture sociale en cas d'accident =
Note 0

Semestre 1

La date limite de dépôt des conventions est fixée au vendredi 12 octobre 2018 à 12H

Semestre 2

La date limite de dépôt des conventions est fixée au vendredi 1 février 2019 à 12H

Ou à l'année (**de préférence**)

La date limite de dépôt des conventions est fixée au vendredi 12 octobre 2018 à 12H

Les conventions (3 exemplaires) sont à remettre au responsable de votre Spécialité Sportive après signature de la structure d'accueil. Une fois signées par le Doyen, vous récupérerez un exemplaire à l'accueil que vous remettrez à l'organisme d'accueil, un second que vous garderez.

L'attestation de fin de stage et le dossier sont aussi à lui remettre dans les délais qu'il vous aura communiqués.

Gestion pédagogique des stages : enseignant de la Spécialité Sportive

Gestion administrative des stages : Scolarité

INFOS GÉNÉRALES

Accueil Sclolarité
Du lundi au vendredi
De 9H à 12H
Hors périodes d'examens

Responsable de la Sclolarité :
Madame ZORDAN
sandra.zordan@umontpellier.fr

Gestion administrative des L1
Madame PEIXOTO
stephanie.peixoto@umontpellier.fr

INFOS GÉNÉRALES

Rigidité inévitable de l'organisation collective
et Souplesse individuelle quand nécessaire

Qualité du personnel
(administratif, technique et enseignant)

P.U.S. (PALAIS UNIVERSITAIRE DES SPORTS)

GESTIONNAIRE : M. Lionel THEIS Tél. 06.37.30.43.47

Le palais dispose d'une infirmerie. En cas de blessures ou d'accidents prévenir le personnel de l'accueil.

A la suite, une déclaration d'accident doit être effectuée dans les meilleurs délais à la scolarité.

Le palais n'est pas en libre service l'accès et son utilisation y sont réglementés :

- Aucune pratique sans la présence d'un enseignant
- Interdiction formelle de se restaurer en dehors de l'espace dédié (couloir)
- Les vélos doivent stationner dehors (pensez à les sécuriser)
- Le respect du matériel et du rangement.
- Ne pas se coucher sur les sautoirs "perche et hauteur".
- Respect des places de parking réservés ainsi que les places handicapés
- Obligation absolue de pénétrer dans le Palais par la porte principale

ÉVIDENT !

- Interdiction de se restaurer dans les salles de cours
- Veiller à stationner vos véhicules dans les parkings dédiés (sous peine d'enlèvement)
- Assiduité, ponctualité
- Bonne tenue et présentation en cours et en dehors des cours
- Bizutage : passible d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- Attention à vos communications dans les réseaux sociaux

CONDITIONS D'EXERCICES AVEC LES DIPLÔMES STAPS

- Titulaire du DEUG STAPS :
« encadrement et animation auprès de tous publics des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir. Toute activité physique ou sportive auprès de tous publics, à l'exclusion des pratiques compétitives. »
- Titulaire de la Licence Education et Motricité :
« encadrement et enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes ».
- Titulaire de la Licence Entraînement Sportif :
« encadrement de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les discipline(s) mentionnée(s) dans l'annexe descriptive au diplôme mentionnée à l'article D. 123-13 du Code de l'Education. »
- Titulaire de la Licence APA :
« Encadrement des activités physiques ou sportives à destination de différents publics dans une perspective de prévention santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant altération d'une fonction physique ou psychique »

CAFÉTÉRIA CROUS STAPS



BONNE ANNÉE UNIVERSITAIRE

Rendez vous sur Facebook
pour suivre toutes les actus :



UFR STAPS de
Montpellier
@UFRSTAPSMontpellier



Bde Staps
Montpellier
@bdestapsmontpeul



Anestaps Les
Étudiants Staps
@ANESTAPS



All Fit Force
@laforcedufitness



STAPS un jour ,
STAPS toujours.
@StapsUnJourStapsToujo
urs



SPÉCIALISATIONS SPORTIVES

- **FRÉDÉRIC DUMAZERT**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

TUTORAT / ERASMUS

- **JULIEN LAGARDE**



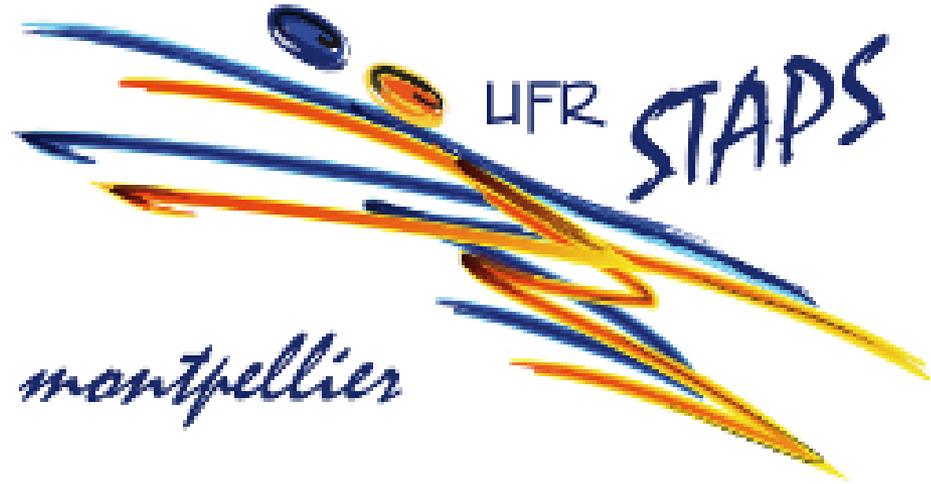
Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts



Tutorat

2018/2019

Pallies Thomas

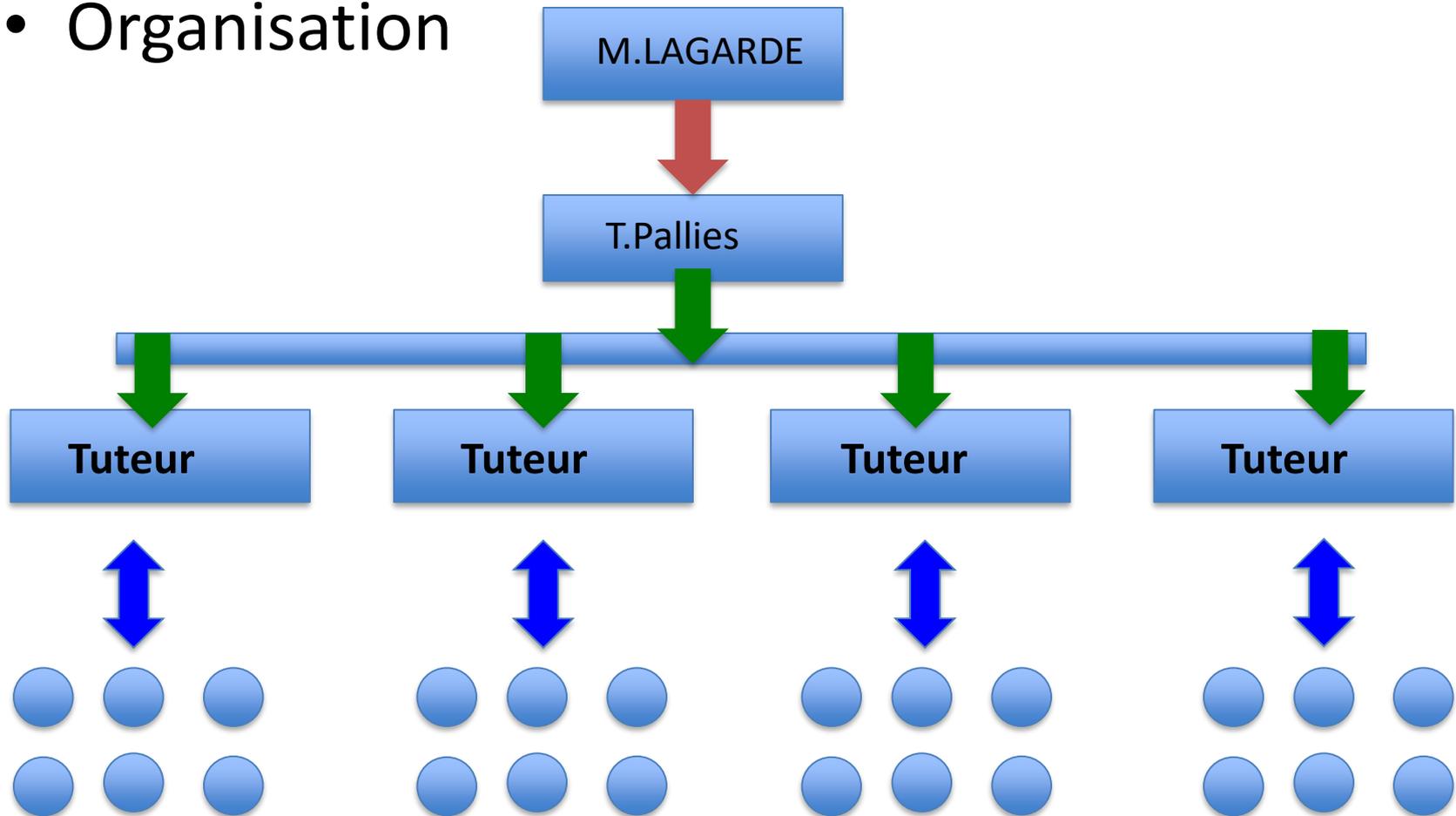
Enseignant responsable : J.Lagarde

Définition & Missions

- Le tutorat est une mission d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des nouveaux arrivants
- Aider les étudiants en difficulté
 - Résultats & compréhension
 - Organisation & temps de travail
 - Sociale (CROUS, etc...) → BDE STAPS

Pour qui, quand et comment?

- Organisation



Pour qui, quand et comment?

- Type aide :
 - Spécialité sportive
 - Tronc commun
 - Spécialité Parcours
- Étudiant concerné :
 - L1
 - L2
 - L3
- Lieux :
 - UFR STAPS
 - BU Universitaire
- Horaires :
 - Pas d'horaire fixe
 - Voir avec le tuteur



Devenir Tuteur? (L2 & L3)

- DU
- Stage: 1 semestre
- Rémunération

- Exemple



Le tutorat à l'UFR STAPS



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

Définition : Accompagnement méthodologique et pédagogique d'étudiants de premières années d'études par des étudiants d'un niveau d'études avancé.



Le tutorat est un **dispositif adressé aux étudiants STAPS** ayant besoin d'aide ou un statut particulier. **Il ne s'agit pas de cours, ni de TD** comme ceux enseignés à la faculté. Le tutorat est l'ensemble des actions de soutien faites par des étudiants STAPS qualifié en tant que tuteur et destinées à aider les étudiants pour qu'ils réussissent leurs études. Ces actions peuvent être une aide à la compréhension des notions clés du cours, des méthodologies d'apprentissage, la construction de fiche de révision et la préparation aux examens et QCM.

Une vingtaine d'étudiants peuvent bénéficier du tutorat

Spécificité STAPS : priorité à l'accompagnement des sportifs de haut niveau, cependant toujours des places disponibles supplémentaires

Inscription en ligne pour la demande de tutorat pour chaque semestre



L'UFR STAPS ▾

FORMATIONS ▾

SCOLARITÉ ▾

VIE ETUDIANTE ▾

RECHERCHE ▾

INTERNATIONAL ▾



Inscription des demandes de tutorat

Mise en place d'une inscription en ligne sur le site de l'UFR STAPS,
rubrique **vie étudiante** « tutorat »

<http://staps.edu.umontpellier.fr/vie-etudiante/tutorat/>



Inscription en ligne pour une demande de
tutorat pour l'UFR STAPS de Montpellier

Témoignage : Année d'étude
STAPS aux Iles Canaries, 2014



MOBILITÉ INDIVIDUELLE À DES FINS D'APPRENTISSAGE



ERASMUS+

2014 - 2020 programme for Education,
Training, Youth, and Sport

Contacts STAPS:

Sandrine Taylor, Scolarité
Julien Lagarde, Pédagogie

<http://www.umontpellier.fr/international/>

↘ 14,7 milliards d'euros

↘ 4 millions

de personnes en mobilité d'éducation et de formation à l'étranger



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

Erasmus, une foule de bébés et moins de chômage

Le Monde.fr | 23.09.2014 à 09h20 • Mis à jour le 25.09.2014 à 12h31



Convention et accords d'échange avec les Universités Canadiennes



QUAND ? Préparation du projet en deuxième année (L2)
pour un départ en L3
Préparation en L3 pour un départ en Master.

- ✓ Suivre des études dans une université partenaire pour une durée de 3 à 12 mois
- ✓ Possibilité de stages
- ✓ Possibilité d'être exonéré des droits d'inscription dans votre université d'accueil
- ✓ d'avoir la possibilité de percevoir une allocation Erasmus + études
- ✓ de valider les crédits ECTS obtenus dans votre université d'accueil
- ✓ Conservation de la bourse pour les étudiants boursiers

Principes/ objectifs :

- 1) Posséder une expérience internationale (adaptation, langue, CV, ouverture, culture)
- 2) Compléter sa formation : Autres contenus, autres méthodes, autres enseignants
- 3) Accroître son réseau
- 4) Améliorer la pratique d'une langue étrangère

Encadrement et suivi du projet de l'étudiant :

- Supervision par l'enseignant responsable parcours/ année
- Suivi administratif et pratique par la gestionnaire de la scolarité
- Suivi par l'enseignant responsable pédagogique des échanges internationaux

BUREAU DES ETUDIANTS (BDE)

- **MARIE MARTINEZ GRIGIS**
- **Z'ELUS STAPS MONTPELLIER**
- **SNAPCHAT: BDESTAPSMTP**
- **INSTAGRAM: BDESTAPSMTP**
- **TWITTER: BDE_STAPS_MTP**
- **FACEBOOK: BDE STAPS MONTPELLIER**

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

APRÈS LA L1

- **LUDOVIC MARIN**



[Contexte](#)

[Etudes](#)

[Après la L1](#)

[Carrefour E0](#)

[Contacts](#)

Que deviendrez vous à la fin de la L1 ?

3 solutions

1) Vous passez en L2

2) Vous redoublez

3) Vous vous Ré-orientez

Que deviendrez vous à la fin de la L1 ?

3 solutions

1) Vous passez en L2

Vous devrez choisir une mention parmi les 4 présentes à l'UFR STAPS de Montpellier:

- A) Éducation et Motricité (EM)
- B) Activités Physiques Adaptées (APA)
- C) Entraînement Sportif (ES)
- D) Management du Sport (MS)

Activités Physiques Adaptées (APA)



But de cette mention

Former des intervenants des activités physiques ou sportives à destination de différents publics dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation.

Les secteurs d'intervention

Les principaux secteurs de professionnalisation concernent:

- l' inadaptation sociale,
- les déficiences comportementales et mentales,
- les déficiences neuro-motrices et locomotrices,
- les déficiences physiologiques et métaboliques,
- la perte d' autonomie et le vieillissement

Education et Motricité (EM)



But de cette mention

L'objectif de la licence EM est de former des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans le champ des activités physiques, sportives et artistiques.

Elle prépare aux concours d'EPS

Les secteurs d'intervention

Elle conduit aux emplois de professeur d'EPS, professeur des écoles, Conseiller Principal d'Education, conseiller des APSA des collectivités territoriales.

Entrainement Sportif (ES)

But de cette mention

L'objectif de la licence ES est de former des professionnels de l'entraînement, de l'animation, de la préparation physique, de la remise en forme et de la préparation psychologique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif sportif.

Les secteurs d'intervention

Elle conduit aux emplois :

D'entraîneur.

De préparateur physique dans un club, un centre de formation ou dans une société de service sportif

D'agents territoriaux (Opérateur, Educateur ou Conseiller)

De coach dans un club, à domicile ou dans une société

D'analyste vidéo de la performance

De Maître Nageur Sauveteur

De cadre sportif, cadre technique sportif, technicien sportif, ...

Entraîneur dans une salle de remise en forme, salle de musculation

Management Sportif (MS)



But de cette mention

L'objectif de cette licence est de former des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives et du tourisme.

Les secteurs d'intervention

Les principaux secteurs de professionnalisation concernent principalement :

Les organisations sportives associatives (fédérations sportives, ligues, clubs...),

Les organismes publics et privés de gestion du sport

Les organismes publics et privés liés à l'événementiel.

Après la licence STAPS



Chaque mention a son master

- Master Education Physique et Sportive (*EM*)
- Master *Réhabilitation par les APA (APA)*
- *Master Prévention, Education pour la santé et Activité physique (APA/EM)*
- *Master Gestion de la Santé par l'Activité physique pour les personnes Agées (APA)*
- *Master Préparation Physique (ES)*
- *Master Préparation Psychologique et Coaching (ES)*
- *Master Management des Services du Tourisme Sportif (MS)*
- *Master Recherche pour continuer en **doctorat** STAPS*

Que deviendrez vous à la fin de la L1 ?

3 solutions

2) Vous redoublez

Attention! Vous serez peu d'élus à avoir le droit de redoubler!!!

Tout ceux qui auront en dessous de 7/20 ne pourront pas redoubler

Juste après l'annonce des résultats, si vos n'avez pas validé votre L1 vous devrez solliciter un rendez vous avec un enseignant qui vous permettra de redoublez ou vous conseillera de vous orientez dans une autre formation

Que deviendrez vous à la fin de la L1 ?

3 solutions

3) Vous vous ré-orientez

A la fin de l'année mais aussi juste après l'annonce des résultats du carrefour Evaluation-Orientation (le 15 septembre), vous pourrez voir notre responsable orientation (Christelle Ramonatxo) ainsi que la cellule SCUIO de l'université pour vous aider à trouver une autre formation plus adéquate à votre profil

Que deviendrez vous à la fin de la L1 ?

3 solutions

Bref, si vous voulez faire partie de ceux qui réussissent vous devez:

- 1) Assister aux cours activement!
- 2) Respectez vos enseignants
- 3) Apprendre vos cours au fur et à mesure
- 4) Ne pas faire d'impasse lors de vos révisions

Si vous avez un problème, pour y arriver, n'hésitez pas à demander une aide par l'intermédiaire du tutorat (Mr Julien Lagarde)

EMPLOI DU TEMPS

AMPHI P1	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8
8h-9h						
9h-10h		UE11	UE13	UE15	UE10	
10h-11h	Rentrée					
11h-12h						
14h-15h	Clés en main	UE11	UE13	UE15	UE10	
15h-16h						
16h-17h						
17h-18h						
	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	Samedi 15
8h-9h						
9h-10h	UE16	UE12	CEO	CEO	CEO	
10h-11h						
11h-12h						
14h-15h	UE16	UE12	UE14	UE14		
15h-16h						
16h-17h						
17h-18h						

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

COURS DÉDOUBLÉS

- **GROUPE 1, AMPHI P1:**

- **BADMINTON, BASE-BALL, DANSE, ESCALADE, FOOT, GYMNASTIQUE, HAND-BALL, JUDO, MUSCULATION, NATATION, SPORTS COMBINÉS, TENNIS, TRIATHLON, VOILE ET VOLLEY**

- **GROUPE 2, AMPHI A:**

- **ATHLÉTISME, BASKET, FITNESS ET RUGBY**
- **VOTRE EMPLOI DU TEMPS**
 - **EST SUR VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**
 - **ET AFFICHÉ SUR LES PANNEAUX (EXCEPTIONNELLEMENT) !**

Contexte

Etudes

Après la L1

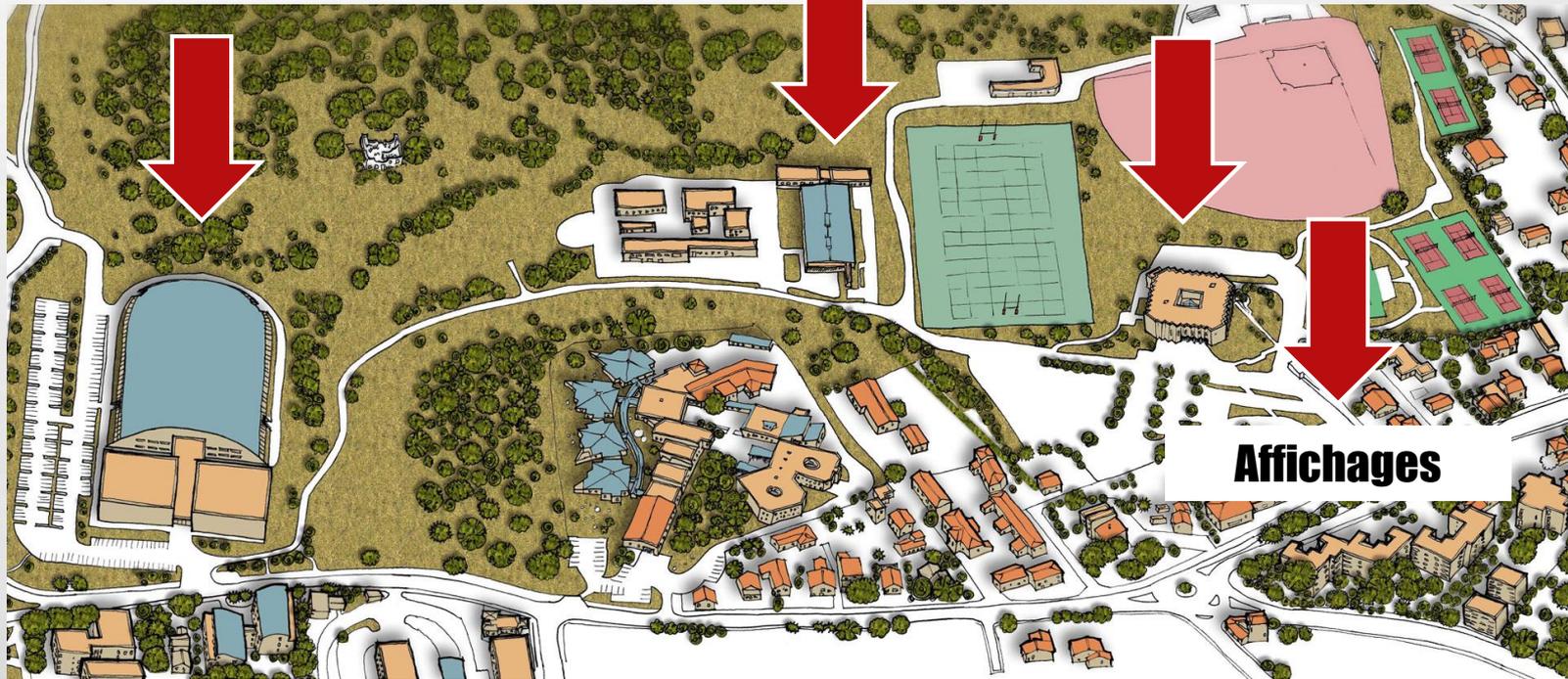
Carrefour E0

Contacts

**Palais
des sports**

**Groupe 1
Amphi P1**

**Groupe 2
Amphi A**



Affichages

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

CONTACTS

- **SI VOUS CHERCHEZ À JOINDRE UN RESPONSABLE OU UN ENSEIGNANT**
 - **PRENOM.NOM@UMONTPELLIER.FR**
- **SI VOUS VOULEZ AVOIR UNE RÉPONSE À VOTRE EMAIL**
 - **FORMULES DE POLITESSES**
 - **SYNTAXE IMPECCABLE**

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

- **RESPONSABLE L1**
- **SCOLARITÉ L1**
- **SPÉCIALITÉS SPORTIVES**
- **ACTIVITÉS SPORTIVES COMPLÉMENTAIRES**
- **MISES EN STAGES**
- **ORIENTATION**
- **TUTORAT ET ERASMUS**
- **ETUDES ET HAUT NIVEAU**

ROBIN RECOURS

STÉPHANE PEIXOTO

FRÉDÉRIC DUMAZERT

THIERRY RICHARD

FRÉDÉRIC DUMAZERT

JULIEN LAGARDE

DOMINIQUE HALLART

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

- **PASSEPORT NUMÉRIQUE À VALIDER**
 - **EMAIL**
 - **EMPLOI DU TEMPS**
 - **COURS**
 - **EXAMENS**



Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts

- **NOUS VOUS SOUHAITONS...**
 - **BON COURAGE,**
 - **ET BEAUCOUP DE RÉUSSITE**
 - **DANS VOTRE ANNÉE UNIVERSITAIRE**

Contexte

Etudes

Après la L1

Carrefour E0

Contacts